



CIVAM 35 Installation Transmission
17 rue du Bas Village – CS 37725
35577 CESSON SEVIGNE cedex
Tél. 02 99 77 39 28
Mail emeline.jarnet@civam.org
www.installationtransmission35.civam.org

N° Siret : 428 788 004 00037
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 35 08338 35

Contexte :

En Bretagne, dans les 5 prochaines années, près de la moitié des exploitations de la région seront concernées par la transmission.

La transmission est un temps qu'il convient de préparer en amont. C'est pourquoi il est important de pouvoir apporter aux agriculteurs des éléments pour mener à bien leur projet de transmission. En effet les futurs cédants émettent le besoin de mieux connaître leur droits pour la retraite au sens large et les différentes démarches à réaliser pour la transmission-retraite.

Objectifs opérationnels :

A la fin de la formation, vous serez capables de :

- Connaître les droits des bénéficiaires en matière de retraite agricole et en tant que retraité agricole
- Connaître les démarches de cessation d'activité sur le volet social
- Identifier le lien entre les droits sociaux, les démarches et son projet de transmission individuel.

Comprendre et anticiper les aspects sociaux de la transmission-retraite pour mieux la préparer

Programme :

- La retraite des non-salariés agricoles : âge légal, reconstitution de carrière, le calcul du montant des retraites, Retraite Complémentaire Obligatoire,
- Les droits du retraité : parcelles de subsistance, conduite d'engins agricoles, aide bénévole sur la ferme transmise, cumul emploi/retraite,...
- Les démarches à réaliser pour la transmission et la retraite au niveau social,
- Point individuel sur le relevé de carrière pour faire le lien avec son projet de transmission.

Modalités pédagogiques et techniques :

Format : présentiel

Modalités pédagogiques : Apports théorique et pratique, travail individuel sur sa propre situation, échange d'expériences entre stagiaires.

Moyens matériels fournis :

- Salle/ paperboard/ vidéoprojecteur

Modalités d'évaluation : Évaluation écrite et orale de la formation.

Responsable de formation :

Emeline Jarnet, formée à l'accompagnement de la transmission agricole au sein du réseau CIVAM.

Intervenant :

M. Picault, conseiller MSA des Portes de Bretagne spécialisé sur le thème des retraites des non-salariés agricoles.

Dates : 12/10/2021

Durée et horaires : 1 jour.

Horaires : 9h30 à 13h / 14h à 17h30

Lieu : Cesson Sévigné

Public et Pré-requis : Agriculteur·trices en réflexion sur leur projet de transmission et en démarche de cessation d'activité.

Pas de Pré-requis

Matériel nécessaire : matériel de prise de note

Modalités financières :

Pour les personnes éligibles à VIVEA, le reste à charge pour les stagiaires est de 21€/ jour.

Pour les personnes non éligibles à VIVEA, le tarif est de 50 €/ jour.

Les éventuels frais annexes de restauration vous seront précisés dans les convocations de journée

Modalités d'inscription : Inscription auprès de Emeline Jarnet. L'inscription est validée par retour de mail suite à la réception du bulletin d'inscription.

Date limite d'inscription : 5 octobre 2021

Modalités de paiement et attestation : Votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture. Une attestation de formation vous sera fournie en fin de formation.

Accessibilité handicap : Si besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée, nous contacter : emeline.jarnet@civam.org.